

Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: - (2000)

Heft: 2

Artikel: La reconstruction de l'Université de Lausanne et de son Ecole Polytechnique

Autor: Rickli, Jean-Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-957306>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La reconstruction de l'Université de Lausanne et de son Ecole Polytechnique

Les grandes décisions concernant l'Université de Lausanne: le déplacement sur le site de Dorigny et la transformation de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne (EPUL) en Ecole Polytechnique Fédérale (EPFZ) remontent à la période 1963-1968.

Der Neubau der Universität und der Eidg. Technischen Hochschule Lausanne Jean-Daniel Rickli hat auf Grund eines Gespräches mit Sébastien Oesch, Verantwortlicher der «Section des constructions et de l'exploitation de l'EPFL», und mit Guido Cocchi, ehemaliger Architekt des «Bureau des constructions de l'Université», folgende Erkenntnisse gewonnen. Die grossen Entscheide über die Lausanner Universität, ihre Verlagerung nach Dorigny und der Übergang von der Ecole Polytechnique de l'Université in die Ecole Polytechnique fédérale stammen aus den Jahren 1963-1968.

Cet article résulte d'un entretien avec monsieur Sébastien Oesch, responsable de la section des constructions et de l'exploitation de l'Ecole Polytechnique Fédérale et de monsieur Guido Cocchi, ancien architecte en chef du Bureau des constructions de l'Université.

Les faits

L'Université de Lausanne comprenait jusqu'en 1969 une Faculté de Théologie protestante, une Faculté de Médecine, une Faculté de Droit, une Faculté des Lettres, une Faculté des Sciences et une Ecole Polytechnique.

L'Ecole Polytechnique de l'Université de Lausanne (EPUL) est implantée depuis 1944 à l'avenue de Cour. Elle est installée dans un ancien hôtel et elle s'étend sur le domaine voisin des Cèdres. L'Ecole Polytechnique qui est autonome au sein de l'Université se développa sur le site en construisant divers bâtiments de laboratoires et une aula, et en agrandissant le bâtiment principal.

Les Facultés de Droit, des Lettres et des Sciences se localisent à la Cité. Ces Facultés souffrent d'un grave manque de place. Alors que l'effectif des étudiants double dans l'après-guerre, les locaux à disposition restent presque les mêmes. Les autorités universitaires constatèrent que les moyens financiers étaient insuffisants pour faire face aux besoins d'agrandissement des différentes Facultés. La direction de l'Ecole Polytechnique craignait de ne plus être à la hauteur de sa grande rivale de Zurich. L'idée d'une deuxième Ecole Polytechnique Fédérale était alors en germe.

L'examen de la situation de l'Université et de l'Ecole Polytechnique montra que l'Université devrait être reconstruite de toutes pièces faute de place à la Cité, que la médecine pourrait se développer au voisinage de l'hôpital et que l'Ecole Polytechnique devrait à moyen terme se développer sur un autre site que celui des Cèdres.

Les effectifs universitaires prévus ne devraient pas dépasser 12'000 étudiants à long terme

(25 ans). Plusieurs sites susceptibles d'accueillir l'Université et l'Ecole polytechnique sont examinés. Seul le site de Dorigny-Ecublens dont la superficie est d'environ 120 hectares a la capacité de répondre aux besoins à long terme de l'Université et de l'Ecole polytechnique.

L'Ecole Polytechnique devient fédérale en 1969. Dès lors, elle peut rattraper son retard sur l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich par l'acquisition d'équipements techniques performants et par une nouvelle implantation à Ecublens. Le transfert de l'Université est décidé sur la base du rapport de la Commission d'étude pour le développement de l'Université de Lausanne. Un organe technique et administratif, le Bureau de construction de l'Université (BUD), est mis en place afin d'organiser le transfert. La reconstruction de l'Université est facilitée par la nouvelle loi sur les Universités qui permet d'allouer au canton de Vaud une aide sur les investissements de 45 % à 50 %.

Les plans

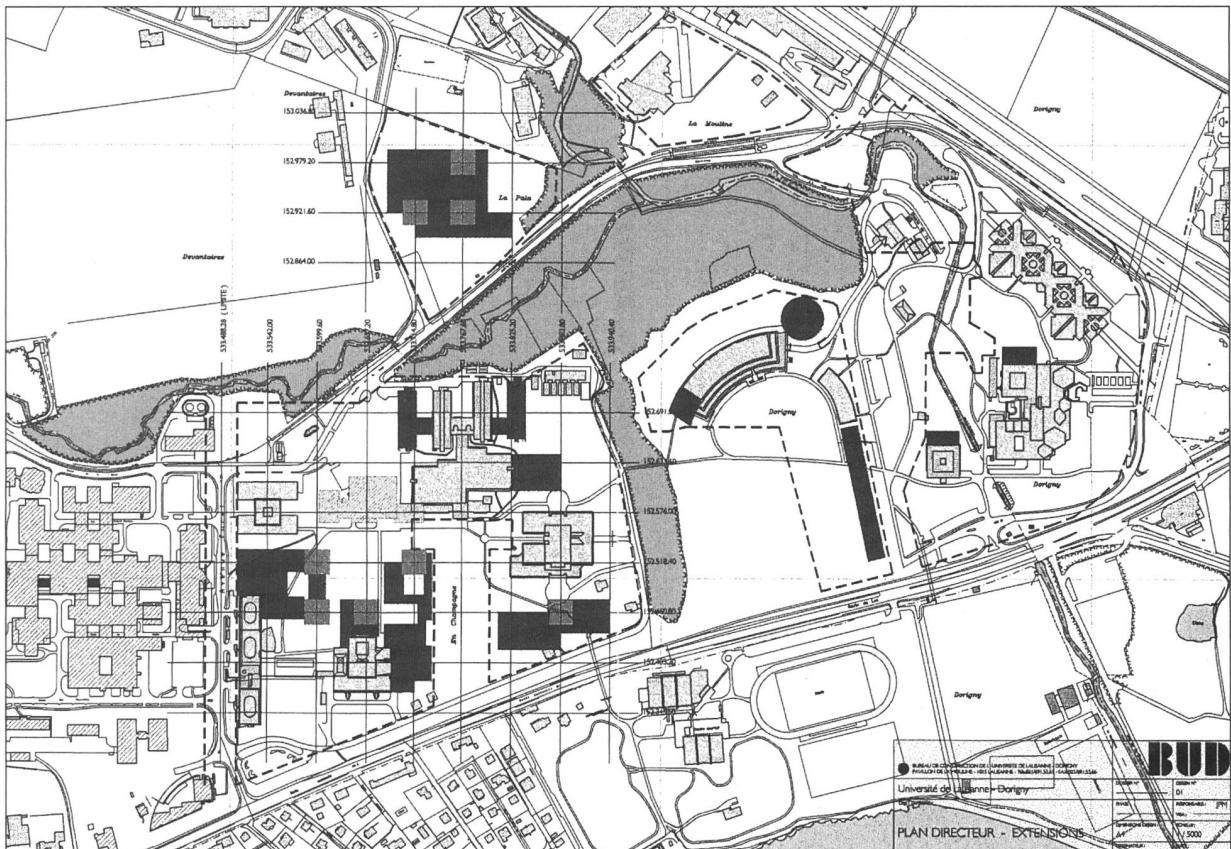
La Commission d'étude pour le développement de l'Université de Lausanne et de son Ecole Polytechnique examina en 1965 différents emplacements pour localiser la future institution. Elle estimait que les terrains de Dorigny et d'Ecublens étaient les seuls terrains qui permettaient d'accueillir les deux institutions dans leur ensemble. Elle prit en considération différents paramètres dans le choix du secteur d'implantation comme la qualité du site, la facilité d'accès, la proximité de l'Ecole Polytechnique existante à l'avenue de Cour et des zones d'habitations.

La Communauté de travail pour l'étude des terrains de Dorigny préconisa l'instauration d'un plan d'ensemble facilitant la construction par étapes. Deux collèges d'architectes étaient formés: l'un pour étudier le plan directeur de l'Université, et l'autre pour le plan directeur de l'Ecole Polytechnique.

Le plan directeur de l'Université était établi par un groupe d'architectes réunissant Frédéric Brugger, Guido Cocchi et Jean Kropf; le plan directeur de l'Ecole Polytechnique résultait des études de l'équipe placée sous la direction du professeur Pierre Foretay.

Le plan directeur établi par l'équipe du professeur Foretay permettait le développement d'une

► Jean-Daniel Rickli
Architecte EAUG,
Urbaniste FUS
Directeur du bureau
d'études Esplanade
Aménagement



Ecole Polytechnique, par étapes, de 2'000 à 6'000 étudiants. À partir du moment où l'école devint fédérale, le projet de construction devait être établi en collaboration avec la Direction des constructions fédérales. Celle-ci estima qu'il était nécessaire de procéder par un concours national et imposa ce point de vue à la direction de l'Ecole Polytechnique.

Une procédure d'appel de projets est instaurée afin de choisir un plan directeur, illustré par l'avant-projet de la première étape de réalisation. Un processus de travail ouvert est mis en place entre sept concurrents. Le projet de Jakob Zweifel qui propose un système ouvert et non une forme finie est finalement retenu.

L'avant-projet établi en 1971 accompagnant le message du Conseil fédéral prévoyait la réalisation de bâtiments hauts. Le projet, approuvé par les Chambres Fédérales, était vivement critiqué par la population des communes environnantes. Afin de tenir compte de la critique, le projet fut totalement repensé. Un nouveau projet proposant des bâtiments de quatre à 6 niveaux habitables put enfin être réalisé.

Le démarrage de la construction date de 1973. Le Département de chimie s'installa le premier sur le site en 1977, face à la parcelle dévolue au bâtiment de chimie de l'Université.

L'Ecole Polytechnique passe de 1212 étudiants en 1968 à 1963 étudiants en 1978. En 1999 elle accueille 4900 étudiants, dont 350 étudiants participant à des cours postgrades.

La Communauté de travail rend son rapport pour l'Université en 1967. Le Grand-Conseil approuve le plan directeur et décide de transférer l'Université par étapes à Dornigny.

Le site de l'Université est organisé en quatre secteurs: à l'Ouest la Faculté des sciences, au centre l'administration et la bibliothèque, à l'Est les sciences humaines et au Sud le centre sportif, commun à l'UNIL et à l'EPFL.

La réalisation des bâtiments s'échelonne de 1969 à 1994 selon l'ordre d'urgence des besoins exprimés par l'Université. Le collège propédeutique est le premier bâtiment réalisé et le bâtiment de chimie est le dernier. Il marque la fin du transfert de l'Université sur le site de Dornigny.

L'Université passe de 2200 étudiants en 1963 à environ 10'500 étudiants en 1999.

Le point de vue de responsables de la planification

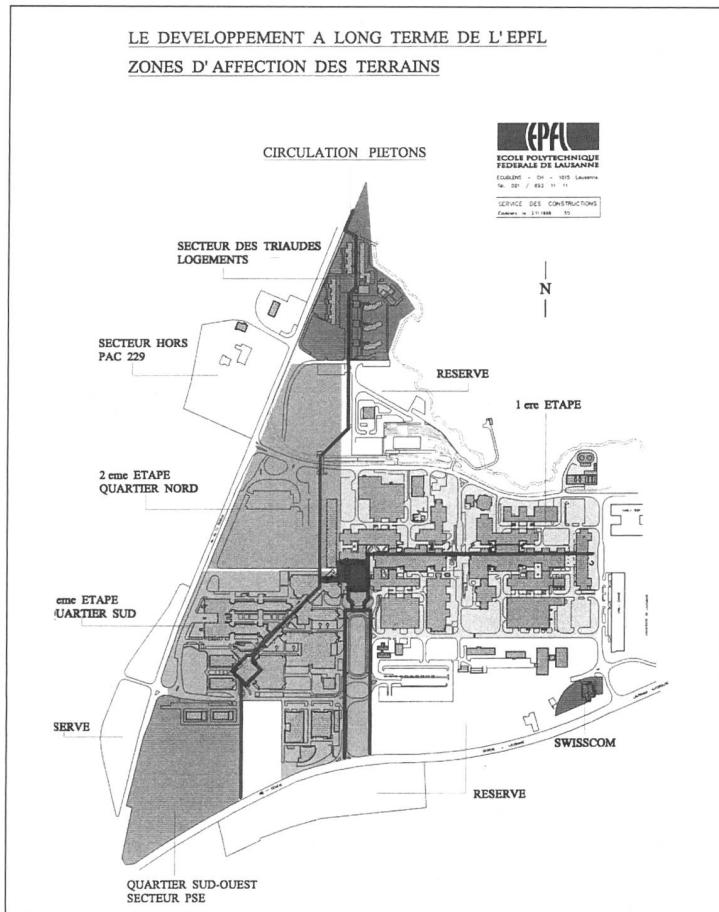
La reconstruction de l'Université et de l'Ecole polytechnique permit de réunir dans un même lieu des locaux d'enseignement et des laboratoires qui étaient jadis dispersés dans toute la ville de Lausanne. Elle résulte d'un processus de planification commun.

Le plan directeur de l'Université est approuvé en 1967. Le plan directeur de l'Ecole Polytechnique ne put être mis au point qu'en 1972.

L'instrument de planification de l'Ecole Polytechnique a été révisé trois fois. Lors de la première

Plan directeur de l'Université de Lausanne

Bis 1969 bestand die Universität de Lausanne aus 5 Fakultäten (reformierte Theologie, Medizin, Jura, Philologie I und III) und einer polytechnischen Hochschule. Diese verschiedenen Bereiche befanden sich nicht am gleichen Ort. Keines der Gebäude vermochte aber den ständigen Zuwachs von Studenten aufzunehmen. Zudem befürchtete man, dass die Ecole Polytechnique von der ETH konkurriert werden könnte, was der Idee einer zweiten eidgenössischen polytechnischen Hochschule Raum verschaffte. Verschiedene Pläne wurden von der Commission d'étude untersucht. Auf Grund des Raumprogrammes und der daraus resultierenden Baufläche erwies sich Dornigny bei Ecublens als einziger möglicher Ort. Dafür wurde



Plan directeur de l'Ecole Polytechnique de Lausanne

die Erarbeitung eines Gesamtplanes, der einen etappenweisen Baufortgang ermöglichte, vorgenommen. Der erste Grundstein wurde 1973 gelegt. Die Ecole Polytechnique und die Faculté de sciences benötigen viel mehr Fläche als die restlichen Fakultäten. Die Geschichte der letzten 35 Jahre zeigt, dass die Planung als ein kontinuierlicher Prozess verstanden werden muss. Ebenso bemerkenswert ist es, dass sich eine solche Hochschule völlig umgestalten kann. Die Technik wird vielleicht bald nicht mehr den ersten Platz einnehmen, geht doch der kommende Präsident der EPFL aus der medizinischen Fakultät hervor.

révision, les constructions hautes furent supprimées. Lors de la deuxième révision, le centre régional secondaire au nord de la Sorge, prévu dans le plan directeur régional, est abandonné et le schéma fixant l'organisation des constructions de la deuxième étape est modifié. Lors de la troisième révision, une limitation de hauteur est introduite pour les quartiers d'habitations périphériques.

Le document de planification de l'Université s'apparente plutôt à un plan-masse qu'à un plan directeur. L'instrument de planification de l'Université est plus modulable dans la mesure où des règles du jeu différentes sont proposées pour les secteurs de l'Université occupant des compartiments de terrain séparés par des cordons boisés. Une grande liberté d'expression est laissée aux différents constructeurs.

La planification de l'Ecole polytechnique associe la notion de bâtiment à celle de département. La planification tend aujourd'hui à diminuer le nombre de départements. Un Département de l'environnement construit pourrait regrouper l'architecture, le génie civil et le génie rural. Un même management assurerait une direction commune aux trois disciplines.

La densité d'occupation des bâtiments des sciences humaines est beaucoup plus forte que celle des sciences exactes car les moyens qu'il s'agit de mettre à disposition des étudiants demandent de la place. En sciences humaines, le besoin en

locaux est de 5 m² par étudiant, et en sciences exactes le besoin est de 30 m² par étudiant. Les bâtiments devraient être considérés comme des structures d'accueil car les besoins de l'enseignement changent. Voici un exemple: le bâtiment construit pour la pharmacie sera occupé demain par les sciences de la vie...

Les transports individuels ont pris une place qui n'était guère prévisible, il y a une trentaine d'années. Les responsables de la planification des deux institutions étaient conscients de l'insuffisance des places de stationnement, mais ils escomptaient que le problème serait résolu par la réalisation d'un moyen de transport non conventionnel. La solution de type monorail fut écartée au profit de la réalisation d'une ligne de métro, le TSOL.

Le nombre de femmes faisant des études supérieures est en constante augmentation. Celles-ci étant attirées principalement par les sciences humaines, la réalisation d'un nouveau bâtiment de sciences humaines devrait bientôt être à l'ordre du jour.

L'histoire de ces trente-cinq dernières années montre que la planification doit être évolutive. Un schéma d'organisation doit pouvoir être revu périodiquement. Dans le cadre de l'Ecole Polytechnique, cette révision s'est faite en moyenne tous les 8 ans.

Le point de vue du rédacteur

L'Université de Lausanne, instaurée en 1890, s'est développée à la Cité, au pied de la Cathédrale. La théologie, le droit et les lettres étaient à ses débuts des disciplines maîtresses. Les sciences techniques et les sciences humaines prirent leur essor dans la deuxième partie du vingtième siècle et la construction d'une nouvelle Université et la création d'une Ecole Polytechnique Fédérale s'imposèrent. Ces institutions occupent aujourd'hui un site au milieu de l'agglomération lausannoise, marqué à la fois par la présence de l'industrie et celle du lac, propice au loisir.

L'examen des plans directeurs montre que l'Ecole Polytechnique et la Faculté des sciences s'étendent sur la plus grande partie du site en laissant un petit secteur aux sciences humaines. Est-ce le résultat de l'application de normes dimensionnelles ou la traduction dans l'espace des valeurs de notre société qui valorise la technique et les sciences exactes ?

L'Ecole Polytechnique va prochainement être dirigée par un Président émanant de la Faculté de Médecine de même qu'un des vice-présidents. Au début du siècle, les domaines du savoir étaient organisés en Facultés dont la première en date était celle de Théologie. Aujourd'hui, le savoir technique se réorganise et resserre ses liens avec les sciences de la vie qui pourraient bien imposer demain son leadership. ■